

Parce que nous sommes bienveillants!

Mise à jour: 5 mars 2021

À compter du 8 mars, la région de l'Estrie passera au palier d'alerte de niveau 3 (aussi appelée zone orange). Suite à cette annonce, nous appliquerons les mesures de précaution selon les directives pour les résidences privées pour aînés (RPA) en zone orange. Notre objectif est de continuer à prévenir l'exposition à la COVID-19 au Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes :

1. Proches aidants

Deux (2) proches aidants par résident seront autorisés à l'intérieur de la résidence. Un seul proche aidant à la fois peut rendre visite à un résident, et un résident peut recevoir jusqu'à deux (2) visites de proches aidants par jour.

Les visites des proches aidants doivent être réservées **au moins 24 heures à l'avance**. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à être habillés entièrement en EPI. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h00 afin de respecter le couvre-feu de 21h30.

Veuillez informer la directrice des soins, Sandra Klinck, des deux proches aidants désignés à l'adresse sklinck@masscom.ca. Les proches aidants doivent être préenregistrés et ajoutés à la liste des proches aidants familiaux pour pouvoir rendre visite à leur proche.

2. Visites intérieures

Selon les directives du ministère, les visiteurs réguliers (qui ne sont pas des proches aidants) ne sont pas autorisés sur le terrain du Village Grace ou à l'intérieur de la résidence. Les visites seront autorisées pour des raisons humanitaires, par exemple pour les résidents en soins palliatifs.

3. Salles à manger

Nous sommes heureux d'annoncer que toutes nos salles à manger seront ouvertes à compter du lundi, 8 mars.

4. Circulation des résidents

Les résidents ne sont pas autorisés à circuler entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à circuler à l'extérieur de leur aile et dans les couloirs communs (bloc central) du Pavillon de soins, à condition de porter un masque et de respecter une distance sociale de 2 mètres. **Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels.**

5. Activités de groupe avec l'équipe des Activités et Loisirs

Nos équipes continuent d'appliquer le concept de « bulle » dans les ailes et, en vertu des directives en zone orange, les résidents peuvent participer par groupe de 10 à des programmes d'activités animés par notre équipe des Activités et Loisirs.

6. Station de visite intérieure

Nous vous encourageons à prendre rendez-vous à notre station de visite intérieure qui permet aux familles ou aux autres visiteurs de se rencontrer « face à face » sans masque, dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être planifiées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à l'adresse sklinck@masscom.ca. Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

7. Colis et items

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

Nous sommes reconnaissants pour votre collaboration ainsi que pour la continuité de votre soutien alors que nous levons, en toute sécurité, certaines des mesures de précaution actuelles. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions supplémentaires, veuillez me contacter à l'adresse aeastman@masscom.ca ou par téléphone au 819-569-0546, poste 5004.

De la part de l'équipe de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Andrea Eastman".

Andrea Eastman
Directrice générale par intérim